

****Conditions Générales de Vente (CGV)****

****1. Objet****

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre **LEGALEARNING** - Charline DUBOURG (SIREN 933 786 238) (ci-après « le Prestataire ») et ses clients professionnels et particuliers (ci-après « le Client ») dans le cadre de la vente de formations, conférences et abonnements en ligne. Elles sont applicables à la commande de toutes formations et produits proposées par le Prestataire.

****2. Prestations****

Le Prestataire propose la réalisation d'audits juridiques sur la base de documents préexistants transmis par le Client : lecture, recherches, et synthèse des modifications proposées afin de mettre à jour les documents vis-à-vis des normes juridiques, et de les sécuriser juridiquement.

Le Prestataire propose une bibliothèque de trames de documents juridiques, modèles à personnaliser que le clients peut acheter et compléter avec ses informations personnelles et en fonction de ses besoins.

Le Prestataire propose également des formations juridiques à destination des professionnels et des particuliers, réalisées sous forme de vidéos téléchargeables, de classes ou de sessions de coaching. Les modalités (durée, contenu, tarifs) sont spécifiées dans les devis ou contrats convenus entre le Prestataire et le Client. Ces formations peuvent être dispensées en visioconférence ou en présentiel. Le Prestataire propose également la vente de supports de formations via son site internet.

Pour les vidéos masterclasses téléchargeables, la commande est passée directement depuis le site internet. La diffusion et la reproduction des contenus (images et son) sont strictement interdits, les droits étant réservés au Prestataire.

Les prestations peuvent être cumulées.

Le Prestataire ne fournit aucun conseil juridique personnalisé et ne rédige pas d'actes. Les services et prestations fournis par LEGALEARNING ne constituent en aucun cas des consultations juridiques ou des prestations de rédaction d'actes sous seing privé, pour autrui, au sens de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques

2.1 Abonnements juridiques

Le Prestataire propose également un service d'abonnement mensuel, incluant notamment les prestations suivantes :

- Réponse aux questions juridiques générales sous délai donné à la commande
- Relecture et correction de documents
- Appels et réunions bilan selon option

L'abonnement est souscrit pour une période d'un mois renouvelable tacitement. Le Client peut résilier son abonnement à tout moment avant la fin du mois en cours, avec une prise d'effet à la fin de la période payée.

Les prestations fournies dans le cadre de l'abonnement ne constituent pas une consultation juridique au sens de la loi et n'ont qu'une vocation informative. Le Prestataire ne pourra être tenu responsable de l'utilisation qui serait faite des informations fournies dans le cadre de l'abonnement.

****3. Inscriptions et Confirmation des formations ****

L'inscription aux formations se fait par la signature d'un devis ou sur Commande via le site internet de LEGALEARNING par le Client. La prestation est confirmée à réception d'un acompte représentant a minima et selon le devis 30% du montant total de la formation, au plus tard 72 heures avant la date prévue de la prestation.

La personne physique acceptant le Devis engage le Client et le Client garantit que cette personne est habilitée à conclure le contrat avec le Prestataire.

Toute Commande vaut acceptation des prix en vigueur à la date de la Commande et de la description de la formation tels qu'indiqués sur les sites au moment de la Commande et sur le Devis.

La validation par le Client d'un Bon de Commande électronique de supports en cochant la case d'acceptation est une signature électronique du Client et l'engage.

Dès réception du Bon de commande/Devis, une confirmation est adressée au Client.

Avant le début de la Formation, le lieu et les horaires sont convenus entre le Client et le Prestataire. Pour une Formation intra-entreprise, le Client est responsable de la convocation des Participants.

Toute Formation commencée est due en totalité.

LEGALEARNING se réserve le droit de refuser toute inscription pour motif légitime et non discriminatoire

****4. Conditions de Paiement****

Pour les activités d'audit, les masterclasses et de bibliothèque de documents, le prix est entièrement versé à la commande via le site internet.

Pour les abonnements, le paiement s'effectue mensuellement, par prélèvement automatique ou paiement récurrent via carte bancaire ou PayPal.

En cas de non-paiement à l'échéance, l'accès aux services sera suspendu immédiatement et l'abonnement sera considéré comme résilié.

Un acompte de 30 % du montant total de la prestation sur devis est exigé pour confirmer l'inscription, à payer au plus tard 72 heures avant la date de la formation. Le solde est payable à réception de facture, à la fin de la prestation. En cas de non-paiement de l'acompte dans le délai imparti, la prestation sera annulée sans préavis.

Les prix des Formations et audits sont indiqués en euros hors taxes/frais et comprennent le support pédagogique, sauf modalités particulières.

Le montant de ces taxes et frais s'il en est est indiqué lors de la Commande. Pourront s'ajouter à ce prix les frais de déplacement de l'intervenant. Les frais de restauration des Participants et de l'intervenant ainsi que ceux liés à la mise à disposition par le Client de la salle de formation, sont à la charge du Client.

De plus, le prix fixé par LEGALEARNING ne sera pas modifié dans le cas où le nombre de Participants s'avèrerait inférieur à celui indiqué dans le Bon de Commande ou dans le Devis. En revanche, dans le cas où le nombre de Participants serait supérieur à celui indiqué dans le Bon de Commande, LEGALEARNING pourra modifier sa facturation.

Tous les prix facturés au Client par LEGALEARNING sont ceux en vigueur au jour de la passation de la Commande, déduction faite, le cas échéant, de toutes les remises, rabais et ristournes applicables.

LEGALEARNING se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment et sans préavis.

4.1. Facturation - Paiement

Le règlement du prix de la Commande est effectué par carte bancaire ou via PayPal pour toute commande sur le site internet, par chèque, en espèces ou par virement dans le cadre des formations.

Le règlement de la Commande doit intervenir au comptant à réception de la facture ou dans les trente (30) jours fin de mois suivant la date d'émission de la facture selon les dispositions contractuelles et les modes de paiement choisis par le Client.

Le Client accepte expressément la facturation au format électronique. Les factures électroniques de LEGALEARNING sont adressées au Client en format PDF.

4.2. Retard de paiement et impayés (non applicable aux Clients Consommateurs)

En cas de non-paiement à l'échéance convenue, le Client se verra appliquer, sans qu'une lettre de rappel ne soit nécessaire, des pénalités d'un montant égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente, majoré de dix (10) points de pourcentage, sur les périodes impayées, calculé par mensualité, à compter du premier jour de retard.

Le Client professionnel sera également de plein droit redevable à l'égard de LEGALEARNING d'une indemnité forfaitaire de recouvrement de quarante (40) euros par facture impayée, selon les conditions fixées par les dispositions en vigueur du Code de commerce, sauf justification de frais plus élevés, nécessitant une indemnisation complémentaire.

En outre, le Client devra rembourser à LEGALEARNING tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues et ce, sans préjudice des dommages et intérêts qui pourraient être dus à LEGALEARNING.

****5. Résiliation des abonnements****

Le Client peut résilier son abonnement à tout moment avant la fin du mois en cours, par l'envoi d'un email à legalearning34@gmail.com. La résiliation prendra effet à la fin de la période payée en cours. Aucun remboursement ne sera effectué pour le mois en cours.

Le Prestataire se réserve le droit de suspendre ou de résilier un abonnement en cas de non-respect des présentes CGV par le Client.

****6. Annulation et Report des formations hors masterclasses****

En cas d'annulation par le Client moins de 48 heures avant la date prévue, l'acompte ne sera pas remboursé.

Le Prestataire se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation en cas de force majeure ou d'imprévu majeur. Dans ce cas, le Client sera remboursé de l'acompte ou pourra choisir une nouvelle date de formation.

La demande d'annulation de la Commande/inscription doit être notifiée par courriel à LEGALEARNING (legalearning34@gmail.com).

LEGALEARNING se réserve le droit d'ajourner une session de Formation, jusqu'à 10 jours calendriers avant le début de la Formation si le nombre de participants prévu est jugé pédagogiquement insuffisant. En cas de force majeure, la Formation pourra être annulée dans un délai plus court.

Dans ce cas, LEGALEARNING s'engage à prévenir immédiatement chaque Participant, par courriel, et à lui proposer une inscription prioritaire sur la prochaine session de la Formation concernée ou un nouveau créneau de coaching.

****7. Droit de rétractation****

7.1. Exercice du droit de rétractation par le Client Consommateur lorsqu'il n'y a pas renoncé

En application des dispositions des articles L. 221-18 et suivants du Code de la consommation, le Client Consommateur dispose en principe d'un délai de quatorze (14) jours pour exercer son droit de rétractation d'un contrat conclu à distance, à la suite d'un démarchage téléphonique ou hors établissement, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que ceux prévus aux articles L. 221-23 à L. 221-25 du Code de la consommation.

En application du Code de la consommation, le délai de 14 jours court à compter du jour :

« 1° De la conclusion du contrat, pour les contrats de prestation de services et ceux mentionnés à l'article L. 221-4 ;

2° De la réception du bien par le consommateur ou un tiers, autre que le transporteur, désigné par lui, pour les contrats de vente de biens ».

Le Client Consommateur doit informer LEGALEARNING de sa décision de se rétracter avant l'expiration du délai de quatorze (14) jours précité, étant précisé que, conformément à l'article L. 221-22 du Code de la consommation, la charge de la preuve de l'exercice du droit de rétractation pèse sur le Client.

Le droit de rétractation peut s'exercer à l'adresse email suivante : legalearning34@gmail.com

LEGALEARNING remboursera le Client Consommateur qui aura exercé son droit de rétractation dans les meilleurs délais et au plus tard quatorze (14) jours après la date à laquelle LEGALEARNING a connaissance de l'exercice de son droit de rétractation par le Client Consommateur.

LEGALEARNING effectue ce remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client Consommateur pour le contrat, sauf accord exprès du Client Consommateur pour que LEGALEARNING utilise un autre moyen de paiement, sauf impossibilité matérielle, et dans la mesure où le remboursement n'occasionne pas de frais pour ce dernier.

7.2. Exécution du contrat à la demande du Client Consommateur avant la fin du délai de rétractation (renonciation au délai de rétractation)

Conformément à l'article L.221-28 13° du Code de la consommation, le droit de rétractation dont dispose le Consommateur dans le cadre d'un contrat conclu à distance, ne peut pas être exercé à l'égard d'un contrat de fourniture d'un contenu numérique non fourni sur un support matériel, dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du Consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation.

En l'espèce, toute commande de support de Formation en ligne entraîne la fourniture de contenus numériques non fournis sur support matériel. En conséquence, le Client Consommateur qui a expressément accepté de bénéficier d'une Formation avant la fin du délai de rétractation, renonce expressément à la faculté d'exercer ledit droit de rétractation.

7.3. Annulation d'une Formation par le Client (faculté réservée aux Clients non professionnels ayant souscrit une Formation e-learning à titre individuel et à leurs frais)

Nonobstant l'exercice d'un droit de rétractation pour les particuliers agissant comme consommateurs tel qu'énoncé ci-dessus, le Client non professionnel qui entreprend une formation à titre individuel et à ses frais dispose, en application de l'article L. 6353-5 du Code du travail, d'un délai de rétractation de dix (10) jours avant la première connexion à la Formation. Il doit en informer LEGALEARNING par email à l'adresse suivante: legalearning34@gmail.com.

Dans ce cas, LEGALEARNING remboursera au Client, selon les mêmes moyens que ceux utilisés par le Client pour le paiement initial, sauf impossibilité matérielle, la totalité des sommes versées au plus tard dans les quatorze (14) jours suivant la date de réception de la notification d'annulation.

****8. Modalités de Formation****

Les formations peuvent être dispensées en visioconférence ou en présentiel selon les modalités convenues avec le Client. En cas de formation en présentiel, les frais de déplacement du Prestataire sont à la charge du Client et seront facturés en sus des honoraires de formation.

LEGALEARNING est libre d'utiliser les méthodes et outils pédagogiques de son choix.

Durant la Formation, LEGALEARNING se réserve la possibilité d'exclure à tout moment, tout Participant dont le comportement gênerait le bon déroulement de la Formation et/ou manquerait gravement aux présentes CGV, ainsi que tout participant qui aurait procédé à de fausses déclarations lors de l'inscription et ce, sans indemnité.

Le Programme de la Formation peut être élaboré en partenariat avec le Client en fonction de ses besoins ou de son secteur d'activité, lequel valide la version finale en accord avec LEGALEARNING.

****9. Obligations du Prestataire****

Le Prestataire s'engage à vérifier la conformité de ses prestations et à fournir un service de qualité et conforme. Le Prestataire s'engage à respecter les délais annoncés dans chaque description des articles de la boutique en ligne (48h à 15 jours selon le produit); il ne s'agit que d'une obligation de moyens, et le Prestataire décline toute responsabilité en cas de retard sur ces délais.

Le Prestataire s'engage à dispenser les formations avec professionnalisme et dans le respect des normes en vigueur. Cependant, le Prestataire ne garantit pas l'atteinte de résultats spécifiques.

****10. Obligations du Client****

Dans le cadre des formations, le Client s'engage à :

- Respecter les horaires et dates de formation fixés.
- Fournir les équipements nécessaires pour les sessions de visioconférence (ordinateur, connexion internet stable, etc.).
- Régler les frais de déplacement s'il en est en cas de formation en présentiel.

Le Client s'engage à conserver les supports écrits qui lui seront fournis par LEGALEARNING pour son seul usage personnel, et à ne pas reproduire ou commercialiser lesdits supports.

****11. Responsabilité****

11.1. Garantie et responsabilité du Prestataire

Le Prestataire décline toute responsabilité en cas de dommage direct ou indirect résultant de l'utilisation des informations fournies au cours des différentes prestations et services.

Les prestations proposées par LEGALEARNING n'ont pas vocation à remplacer les conseils d'un avocat ou de tout autre professionnel.

LEGALEARNING n'accorde aucune garantie expresse ou implicite à l'égard des Informations qu'elle publie. Le Client est seul responsable du choix de sa Commande et tant de l'usage et des interprétations qu'il fait des Informations et des données publiées par LEGALEARNING, que des actes et conseils qu'il en déduit ou émet.

La recherche, l'utilisation et l'exploitation de ces Informations par le Client se font donc sous sa seule responsabilité, à l'exclusion de toute responsabilité de LEGALEARNING. A ce titre, il est précisé que LEGALEARNING n'a pas vocation à se substituer au Client pour effectuer des recherches et/ou interpréter les questions du Client ou analyser les données obtenues.

En toutes hypothèses :

- Pour les Services, LEGALEARNING ne souscrit que des obligations de moyens ;
- La responsabilité de LEGALEARNING est limitée aux seuls dommages qui sont causés directement par un manquement dont il est démontré qu'il lui est exclusivement imputable ;
- LEGALEARNING n'est pas tenue responsable des dommages indirects ou imprévisibles pouvant résulter de ses manquements. Sont considérés comme dommages indirects tout préjudice moral ou commercial, perte de bénéfices, de chiffre d'affaires, de commandes, de revenus, de clientèle, perte de données et toute action dirigée contre le Client par un tiers et les conséquences en résultant.

Dans tous les cas où la responsabilité de LEGALEARNING serait établie, dans toute la mesure permise par la loi, quels que soient la nature, le fondement et les modalités de l'action engagée contre LEGALEARNING (y compris en cas d'action d'un tiers ou d'une autorité), il est expressément entendu que (sauf faute grave ou dolosive dont la preuve serait dûment rapportée par le Client) la responsabilité de LEGALEARNING au titre du contrat ne pourra jamais excéder pour la Commande de Formations ou de supports, le montant effectivement perçu par LEGALEARNING au titre de la Commande.

De convention expresse, le Client et LEGALEARNING conviennent que le présent article survivra en cas de résiliation ou résolution totale ou partielle des CGV et, éventuellement, du contrat quelle qu'en soit la cause.

11.2. Garantie et responsabilité du Client

Le Client a procédé préalablement à la Commande à la vérification de l'adéquation de la Formation ou du support avec ses besoins et reconnaît que tous les conseils et informations qui lui étaient nécessaires pour s'engager au titre du contrat lui ont été communiqués.

Le Client s'engage à utiliser les Services conformément aux lois et règlements en vigueur et aux stipulations du contrat. Le Client est responsable de l'utilisation faite par lui-même ou ses Participants ou de tout tiers agissant pour son compte des Services. Toute utilisation en dehors des limites prévues au contrat relève de la responsabilité du Client. Le Client s'engage à mettre en place les sécurités nécessaires pour respecter ses obligations et informer les Participants et son personnel des limites des droits d'usage prévus au contrat. Le Client garantit LEGALEARNING de toute réclamation ou action de tout tiers au titre de toute utilisation des Services non autorisée par le contrat.

****12. Confidentialité****

Les parties s'engagent à respecter la confidentialité des informations échangées lors des formations.

12.1. Données à caractère personnel

Le Participant et le Client sont amenés à communiquer à LEGALEARNING des données à caractère personnel lors de la conclusion et/ou de l'exécution du contrat. LEGALEARNING collecte également de telles données par d'autres biais, notamment via ses propres outils ou traceurs sur ses Sites.

Certaines des données collectées et traitées par LEGALEARNING sont nécessaires pour permettre à LEGALEARNING de poursuivre les finalités de ses prestations, et notamment pour la fourniture des Formations, services ou la gestion des Commandes. Leur non-communication est en conséquence notamment susceptible d'empêcher la fourniture par LEGALEARNING des Formations, Services et la consultation des Sites.

LEGALEARNING ne pourra être tenue responsable d'un tel empêchement en cas de refus de communication des données par le Client et/ou le Participant.

12.2. Cookies

LEGALEARNING utilise des traceurs ou cookies. Il est renvoyé sur ce point à la politique de cookies accessible sur chaque Site. Le Client garantit à LEGALEARNING la bonne prise de connaissance de cette politique de cookies.

Notamment, le Client est spécialement informé que LEGALEARNING traite des données de connexion permettant la traçabilité des Participants et des postes informatiques qui se connectent sur ses Sites (date, heure, adresse IP, paramètres de l'ordinateur du visiteur, page(s) consultée(s), navigateur utilisé, adresse électronique, logs, statistiques de consultation ou comportementale).

Le recours à certains traceurs ou cookies est nécessaire pour permettre au Client et au Participant d'accéder aux Services. LEGALEARNING ne pourra être tenue responsable en cas d'impossibilité d'accès aux Services ou à l'espace client qui serait consécutive à une opposition à l'utilisation de ces traceurs ou cookies par le Client et/ou le Participant.

****13. Propriété intellectuelle****

Les Informations mises à la disposition des Clients et Participants par LEGALEARNING dans le cadre des Formations, Services et Sites, sont protégées notamment par des droits de propriété intellectuelle, dont le droit d'auteur, le droit du producteur de bases de données, le droit des marques, conformément aux dispositions du Code de la propriété intellectuelle.

LEGALEARNING est seule titulaire de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle afférents aux Informations et aux éléments textuels, graphiques, sonores, vidéographiques, ou de toute autre nature composant les Prestations, Formations, Services et Sites.

Le contrat n'emporte aucune cession de droits de propriété intellectuelle au Client sur les Informations, Formations, Services et Sites.

Sauf autorisation de LEGALEARNING ou de ses ayants droit, ni le Client, ni les Participants ne sont autorisés à reproduire, communiquer, adapter, traduire, distribuer, vendre, louer, donner de quelque manière que ce soit, les Informations, dont le support pédagogique, et plus généralement à effectuer, directement ou indirectement, tout acte relevant du périmètre des droits de propriété intellectuelle de LEGALEARNING.

Sont en particulier interdits et, en tant que de besoin, LEGALEARNING s'oppose expressément à :

- toute activité de fouille de textes ou de données (y compris toute opération de moissonnage ou aspiration de données ou web scraping) notamment au sens de l'article L. 122-5-3 du code de la propriété intellectuelle ;
- l'usage d'un robot ou d'un aspirateur de données ou de tout autre outil permettant d'extraire de façon automatisée tout ou partie du contenu, des Sites, des Services, des Formations ou des éléments composant les Sites, Formations ou Services, dont les Informations ;

- l'extraction substantielle de tout ou partie du contenu, des Sites, des Services, des Formations ou des éléments composant les Sites, Formations ou Services, dont les Informations ;
- l'utilisation du contenu, des Sites, des Services, des Formations ou des éléments composant les Sites, Formations ou Services, dont les Informations, à des fins d'entraînement, de développement ou d'utilisation d'une solution d'intelligence artificielle (générationnelle ou non).

Toute opération de fouille de textes et de données ou en lien avec ces activités (y compris toute opération de moissonnage ou aspiration de données ou web scraping) visant le contenu, les Sites, les Services, les Formations ou les éléments composant les Sites, Formations ou Services, dont les Informations, y compris par des dispositifs de collecte automatisée de données, constituent des actes de contrefaçon sauf obtention d'un accord spécifique préalable et formellement exprimé de LEGALEARNING.

Conformément à l'article R. 122-28 du code de la propriété intellectuelle qui précise que l'opposition mentionnée au III de l'article L. 122-5-3 peut être exprimée par tout moyen, l'absence de métadonnées associées aux Sites, répertoires des Sites, Services, Formations ou aux éléments composant les Sites, les Formations ou lesdits Services dont les Informations, est sans incidence sur l'exercice du droit d'opposition exprimé par les présentes.

Ces utilisations peuvent toutefois, le cas échéant, faire l'objet d'une autorisation spécifique et expresse de LEGALEARNING ou de ses ayants droit.

À défaut, toute utilisation non autorisée par LAMY LIAISONS ou par la loi est constitutive du délit civil et pénal de contrefaçon et est passible des sanctions prévues à l'article « Sanctions de l'inexécution » ci-après.

Le Client et les Participants s'engagent également à ne pas contourner ou supprimer les mesures techniques d'information et de protection de tout ou parties des Services, Formations, Sites et/ou Informations.

Par ailleurs, chaque Partie ne pourra utiliser la dénomination ou les marques de l'autre ou le nom du groupe auquel chacune appartient le cas échéant, comme référence commerciale dans ses documents publicitaires et commerciaux qu'avec l'accord de la Partie concernée

Les Parties conviennent que le présent article survivra en cas de résiliation ou résolution totale ou partielle du contrat, quelle qu'en soit sa cause.

****14. Droit Applicable et Litiges****

Les présentes CGV sont soumises au droit français. Tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes sera de la compétence exclusive des tribunaux du ressort du siège social du Prestataire.

14.1. Disponibilité et opposabilité des CGV

Les CGV sont mises à la disposition du Client lors de toute passation de Commande. Les CGV sont opposables au Client qui reconnaît en avoir pris connaissance et les avoir expressément acceptées sans réserve avant de valider sa Commande. Toute passation de Commande vaut acceptation des CGV.

Les CGV constituent avec le devis, le courriel de confirmation de la Commande le cas échéant et les factures, les documents contractuels opposables au Client, à l'exclusion de tout autre, notamment de ses propres conditions générales de vente et/ou d'achat et/ou de ses propres bons de commandes.

En cas de contradiction entre les CGV et le devis ou la facture, les dispositions de ces derniers prévalent. Toutes conditions dérogatoires aux présentes n'engagent LEGALEARNING qu'à la condition d'avoir été acceptées par écrit.

14.2. Modification des CGV

Les CGV applicables au Client sont celles en vigueur à la date de la Commande.

14.3. Nullité d'une stipulation

Si une stipulation quelconque des CGV devait entrer en conflit avec une disposition légale ou réglementaire applicable et/ou être déclarée nulle ou inapplicable par un tribunal compétent, elle sera considérée comme non écrite et toutes les autres stipulations des CGV demeureront pleinement en vigueur.

****15. Sanctions de l'inexécution****

Chaque Partie envers laquelle un engagement n'a pas été exécuté, ou l'a été imparfaitement, pourra :

- Refuser d'exécuter ou suspendre l'exécution de sa propre obligation, y compris par anticipation ;
- Provoquer la résolution ou la résiliation du contrat en application de la clause résolutoire stipulée ci-après en cas de manquement grave ;
- Demander réparation des conséquences de l'inexécution.

Les sanctions qui ne sont pas incompatibles peuvent être cumulées et des dommages et intérêts peuvent toujours s'y ajouter.

Concernant la faculté de résolution ou de résiliation précitée, les Parties conviennent de la clause résolutoire suivante : chaque Partie pourra procéder à la résiliation de plein droit du contrat sans décision judiciaire préalable et sans indemnité, en cas de manquement grave par l'autre Partie à l'une de ses obligations prévues au contrat et s'il n'est pas remédié à ce manquement par la Partie fautive quinze (15) jours après l'envoi d'un courrier recommandé avec demande d'avis de réception à cette dernière.

Un défaut de paiement par le Client à l'échéance prévue ou le non-respect des conditions d'utilisation des Services et/ou des droits de propriété intellectuelle de LEGALEARNING sont considérés comme des manquements graves du Client. Il est expressément convenu entre les Parties d'exclure l'application de l'article 1226 du Code civil, la seule possibilité de résolution ou de résiliation étant donc la mise en œuvre de la clause résolutoire à l'alinéa précédent.

Quelle que soit la cause de la fin du contrat, toutes les sommes restant dues par le Client à LEGALEARNING seront immédiatement exigibles et le Client reste tenu du paiement de toutes les Formations, Services fournis par LEGALEARNING jusqu'à la date d'effet de la fin du contrat, et plus généralement du paiement de toutes factures dues à LEGALEARNING et non encore réglées.

LEGALEARNING se réserve le droit de ne pas contracter à nouveau avec un Client qui aurait précédemment fait défaut de ses obligations.

****16. Dispositions diverses****

16.1. Force Majeure

Les Parties ne peuvent être tenues pour responsables de l'inexécution de leurs obligations prévues aux CGV, si cette inexécution est due à un cas de force majeure telle que définie à l'article 1218 du Code civil.

16.2. Convention de preuve

Les données et informations collectées par LEGALEARNING lors de la conclusion du contrat, notamment l'acceptation du contrat, de la mise en service des accès aux Services, ainsi que les données de connexions, de navigation, de téléchargement et plus généralement d'utilisation des Clients, Participants et visiteurs sur les Sites, sont conservées par LEGALEARNING à titre de preuve. L'archivage de ces données par

LEGALEARNING est effectué sur un support fiable et durable. Ces informations et données feront foi entre les Parties jusqu'à preuve du contraire.

A ce titre, le Client est informé que LEGALEARNING peut collecter les adresses IP et les données de connexion des équipements informatiques accédant aux Services, notamment à des fins de contrôle des accès, du respect des droits de LEGALEARNING et de preuve de l'exécution et /ou de toute violation du contrat ou des droits de LEGALEARNING.

16.3. Droit applicable et compétence juridictionnelle

Les CGV sont soumises aux dispositions de la loi française.

En cas de litige découlant de l'interprétation ou de l'exécution des présentes CGV, les Parties pourront recourir à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.

À DÉFAUT, LES TRIBUNAUX DE MONTPELLIER SERONT SEULS COMPÉTENTS POUR CONNAÎTRE DE TOUT LITIGE ENTRE LES PARTIES ET CE, Y COMPRIS POUR LES PROCÉDURES CONSERVATOIRES, LES PROCÉDURES D'URGENCE, EN CAS DE RÉFÉRÉ, D'APPEL EN GARANTIE, DE REQUÊTE OU DE PLURALITÉ DE DÉFENDEURS.

****17. Acceptation des CGV****

La signature du devis ou du contrat par le Client ou la validation de la commande par paiement via le site internet LEGALEARNING.FR vaut acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente.